ROZOY FLASH n° 148

Bulletin d'informations communales – **9 novembre 2015**

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 29 octobre 2015

La séance du Conseil Municipal du 29 octobre, présidée par José FLUCHER, Maire, débute à 20h00, salle des délibérations de l'Hôtel de Ville.

Sont présents : Nicolas FRICOTEAUX – Marie-Agnès MARCHAND – Sylvain POULAIN – Roger POTET – Lucienne BEKALAREK – Martine MAINGAINT – Patricia CARAQUIN – Xavier BOULANDE – Christelle BERNAILLE – Adeline MOINEUSE.

Absents excusés :
Jean-René DURTETTE – pouvoir à Nicolas FRICOTEAUX
Dominique LECLERCQ – pouvoir à Sylvain POULAIN
Delphine LOUIS
Olivier THOUANT

Secrétaire de séance :
Christelle BERNAILLE

ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE

- Travaux de voirie FDS 2015,
- Travaux éclairage public (prises illuminations et lampadaire)
- Location logement communal place du Chapitre,
- Locations maison médicale aux professionnels de santé,
- Mise à disposition du personnel communal au Syndicat Scolaire de la Vallée du Hurtaut,
- Acceptation d'un don,
- Reversement fonds d'amorçage pour les rythmes scolaires,
- Dissolution de la régie photocopies,
- Avenant règlement salles des fêtes,
- Création d'un emploi d'avenir,
- Questions diverses.

Après avoir adopté le compte rendu de la séance précédente, le Conseil Municipal procède à l'examen de l'ordre du jour de la réunion.

DELIBERATIONS

TRAVAUX DE VOIRIE FDS 2015

Il est décidé d'accepter les subventions suivantes du Conseil Départemental concernant le Fonds de Solidarité Voirie :

Rues	Montant HT des travaux	Subvention	Charge communale
Ruelle Saint Laurent	11 149.10 €	3 902.19 € (35%)	7 246.91 €
Rue d'Aigle	1 664.40 €	582.54 € (35%)	1 081.86 €
Rue G.A. Martin	8 500.00 €	2 975.00 € (35%)	5 525.00 €

Ces travaux sont en cours de réalisation.

TRAVAUX ECLAIRAGE PUBLIC (PRISES ILLUMINATIONS ET LAMPADAIRE)

M. le Maire expose à l'assemblée que l'USEDA envisage la fourniture et la pose de 4 prises d'illumination (suite à notre demande).
Le coût total des travaux s'élève à 1 243.57 € HT.
En application des statuts de l'USEDA, la contribution de la commune est calculée en fonction du nombre de points lumineux et de ses caractéristiques (puissance des lanternes, hauteur des mâts, présence ou non des consoles, nature des mâts et des lanternes).
D'autre part, l'USEDA envisage le remplacement d'une lanterne EP50, accidentée rue Notre Dam e, en août 2015.
Le coût total des travaux s'élève à 715.55 € HT.

Le Conseil Municipal décide d'accepter l'emplacement des nouveaux équipements concernant l'éclairage public et s'engage à verser à l'USEDA la contribution demandée.

LOCATION LOGEMENT COMMUNAL PLACE DU CHAPITRE

Le logement communal au-dessus de l'école maternelle, 17 rue du Chapitre, est libre. Celui-ci impose des contraintes du fait de sa position (ne pas faire de bruit pendant les heures de classe, accès en passant par la cour de l'école…).

M. Cyril RAMELET ayant sollicité le logement et son profil correspondant, le Conseil Municipal décide de lui louer ce logement à partir du 1er novembre 2015, pour un loyer mensuel de 371.36 €, avec indexation sur l'indice de référence des loyers.

LOCATIONS MAISON MEDICALE AUX PROFESSIONNELS DE SANTE

Le Conseil Municipal décide de reporter ce dossier à l'ordre du jour de la prochaine réunion du Conseil Municipal.

MISE A DISPOSITION DU PERSONNEL COMMUNAL AU SYNDICAT SCOLAIRE DE LA VALLEE DU HURTAUT

Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à signer la convention à passer avec le Syndicat du Hurtaux, concernant la mise à disposition de M. Jean-François BAZILE, adjoint technique territorial 2ème classe à la commune, dans le cadre des activités périscolaires de la commune de MONTLOUÉ.

ACCEPTATION D'UN DON

Le Conseil Municipal accepte un don de 20.00 €.

REVERSEMENT FONDS D'AMORÇAGE POUR LES RYTHMES SCOLAIRES

Le Conseil Municipal décide de reverser au Syndicat Intercommunal des Ecoles Maternelle et Primaire du Pays Rostand toutes les sommes que percevra la commune au titre du financement des activités périscolaires.

DISSOLUTION DE LA REGIE PHOTOCOPIES

M. le Maire expose au Conseil Municipal qu'il y a lieu de procéder à une mise à jour des régies de recettes, notamment celle concernant le service « photocopies ».

Compte-tenu du faible nombre de photocopies réalisées, le Conseil Municipal décide de dissoudre cette régie de recettes à compter du 1er janvier 2016.

AVENANT REGLEMENT SALLE DES FETES

Compte tenu de l'utilisation de la salle des fêtes par les activités périscolaires le vendredi jusque 16h, le Conseil Municipal décide de modifier l'article 4 du règlement de la salle des fêtes comme suit :
- l'état des lieux sera effectué à la remise (le vendredi à 11h30 hors période scolaire et 17h30 en période scolaire) et à la reprise des clés (le lundi à 9h) par un représentant de la municipalité et le locataire.

CREATION D'UN EMPLOI D'AVENIR

Compte-tenu des difficultés de certains centres de secours à mobiliser des sapeurs-pompiers volontaires en journée, le SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) a décidé de mettre en place un dispositif financièrement incitatif pour les communes employant des sapeurs pompiers volontaires.
Ainsi, la contribution annuelle de chaque commune au SDIS serait réduite de 3 000 € pour chaque agent communal disponible en journée pour assurer des interventions en tant que sapeur-pompier volontaire.
Une aide au plan de la formation accompagnera cette aide financière.

En conséquence et compte tenu de la charge de travail, le Conseil Municipal décide de créer un emploi d'avenir pour une durée de 12 mois, à compter du 6 novembre 2015 et pour 24 heures hebdomadaires. Pour rappel, le coût résiduel d'un emploi d'avenir, pour la commune, est de 4552.08 €.
M. Kevin KRESS, sapeur pompier volontaire depuis le 1er octobre 2013, occupera ce poste.

Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à signer la convention de disponibilité avec le SDIS.

QUESTIONS DIVERSES

ITALIENS

Nicolas FRICOTEAUX rappelle que ce sont des italiens qui ont libéré ROZOY en 1918 et que, suite à une rencontre avec l'Ambassadeur d'Italie en France, l'idée de dédier un lieu de la commune à la mémoire de ces derniers a été évoquée.
Le Conseil Municipal en accepte le principe et une réflexion sera menée pour trouver l'endroit le plus approprié qui pourrait être inauguré en 2018, dans le cadre des commémorations du centenaire de la Grande Guerre.

FERMETURE TRESOR PUBLIC

Suite à la fermeture programmée au 1er janvier 2016 du Trésor Public, le Conseil Municipal demande le maintien d'une permanence hebdomadaire. M. le Maire rappelle qu'une motion contre la fermeture a été votée et que les communes de l'ancien canton ont été sollicitées pour délibérer dans le même sens.

BORNE DE RECHARGE POUR VEHICULES ELECTRIQUES

Suite à la décision du Conseil Municipal (en avril 2015) d'installer une borne de recharge pour véhicules électriques (installation subventionnée par l'USEDA), la place de l'Europe est retenue comme étant le lieu le mieux adapté.

M. le Maire propose un tour de table :

Roger POTET informe qu'il a récupéré 25 sapins offerts par M. Jacques LANGLAIS. Ceux-ci vont servir à la décoration des rues du village pour la période des fêtes de fin d'année. L'ensemble du Conseil remercie chaleureusement M. LANGLAIS.

Lucienne BEKALAREK évoque le monument des Mobiles au cimetière . Les travaux de réhabilitation prévus sont terminés. Cependant, les racines de la haie à proximité de ce monument menacent les tombes avoisinantes. Elle propose d'arracher cette haie et de la remplacer par des bornes reliées entre elles par une chaîne.
Concernant la Collégiale, l'étayage de la chapelle a été réalisé. Certaines portions de gouttières étant bouchées, il a été décidé de faire intervenir un couvreur.

Xavier BOULANDE informe d'une réunion publique organisée par la Communauté de Communes, concernant des aides pour l'amélioration de logements, le 19 novembre 2015 à 18h30**.** (voir Informations Générales ci-après)

Christelle BERNAILLE, en qualité de présidente du Syndicat Scolaire, évoque les difficultés de circulation autour de l'école rue de Sedan et fait part également des problèmes de propriétaires de chiens laissant leurs animaux aller dans la cour de l'école (maison Delamare au Chapitre).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.

Informations générales

Restos du Cœur

Les rencontres avec les familles (inscriptions) auront lieu les **10, 13 et 16 novembre**, de 14h à 17h, en mairie – 1er étage.

(1ère distribution au centre de Rozoy – 237, rue Charles de Gaulle, le vendredi 4 décembre, de 9h30 à 11h30).

SERVICE D'AIDE A DOMICILE

Pour bénéficier de ce service, nous vous rappelons que vous pouvez contacter la mairie.

Les démarches seront effectuées par Mme Monique DEPOIX et M. le Maire auprès des différents organismes, afin de déterminer le montant de l'aide et le nombre d'heures pouvant être accordées. (03.23.98.50.04)

Elections régionales

Les élections régionales auront lieu les **6 et 13 décembre 2015.**
A partir du 1er janvier 2016, en application de la loi 2015-29 du 16 janvier 2015, la France sera organisée en 13 régions métropolitaines créées à partir des 22 anciennes dont certaines ont fusionné, sans modification des départements qui les composent.

Rappel : le bureau de vote est déplacé à la mairie (avec ascenseur)
Se munir de sa carte d'électeur et d'une pièce d'identité

RENSEIGNEMENTS

sur M. Jules (?) CASTET, bedeau (ou suisse) à Rozoy sur Serre

L'association « Les Amis de Rozoy et de sa Collégiale » recherche des renseignements sur M. J. CASTET qui fut bedeau à Rozoy : Quand est-il né ? Où est-il né ? Quand est-il décédé ? Où a-t-il été inhumé ? Combien de temps a-t-il exercé sa fonction ? etc., etc.

Auriez-vous des photos prises lors d'une cérémonie religieuse qu'il conduisait ou des documents le concernant ?

Si oui, merci de téléphoner à J. Roulet au 03.23.98.51.08.
Les documents et photos vous seront rendus dès numérisation.
Notre intention est d'écrire un article sur le rôle du bedeau (ou suisse) au travers de la vie de M. CASTET.

DEBARRASSEZ-VOUS DE VOS JEUX DE SOCIETE !!
ECOLE PUBLIQUE

Si vous souhaitez vous débarrasser de vos jeux de société, vous pouvez les déposer à l'école publique, rue de Sedan.
Ils seront très utiles aux enfants dans le cadre des TAP (Temps d'Activités Périscolaires).
Merci d'avance. (jeux pour enfants de 3 à 11 ans)

REUNION PUBLIQUE LE JEUDI 19 NOVEMBRE 2015 – 18H30

A la Communauté de Communes, 320 rue des Verseaux - ROZOY

DES AIDES POUR AMELIORER VOTRE LOGEMENT

Des professionnels vous présenteront les subventions et dispositifs existants pour vous aider à réaliser des travaux d'économie d'énergie.
Des aides sans condition de ressources : réalisez des travaux d'amélioration de votre habitat et remboursez-les grâce aux économies d'énergie produites.
Empruntez pour financer vos travaux de rénovation sans frais avec l'Eco-prêt à taux zéro.
Des aides sous conditions de ressources : bénéficiez de subventions et isolez vos combles perdus à partir d'1 €.
Renseignements au 03.23.98.04.54

les Portes de la Thiérache
Communauté de Communes

MANIFESTATIONS - DATES A RETENIR

11 Novembre 2015

La population est invitée à participer à la cérémonie commémorative du 11 novembre dont voici le programme :

- 11h15 Rassemblement devant l'Hôtel de Ville
- 11h30 Défilé jusqu'au Monument aux Morts
- 12h00 Hommage aux soldats « morts pour la France » et Marseillaise chantée par les enfants
- 12h15 Vin d'honneur à la Salle des Fêtes

LOTO - Salle des Fêtes

Ouverture des portes 18h30
Début des jeux 20h00

Le vendredi 13 novembre 2015

Organisé par l'U.S.R. – Union Sportive de Rozoy

Randonnées pédestres

Calendrier 4ème trimestre 2015
le mardi 10 novembre
le samedi 28 novembre
le mardi 8 décembre
Départ 14h00 place de l'Europe à Rozoy
Gratuit pour les adhérents – 2 € pour les non adhérents
Pour tous renseignements 03.23.98.11.90.

Prochaines séances de CINEMA
Salle des fêtes de Rozoy

- **mercredi 11 novembre à 20h** : **L'ETUDIANTE ET M. HENRI** – Comédie française – 1h38mn avec Claude BRASSEUR – Guillaume DE TONQUEDEC

- **jeudi 10 décembre à 20h** : **LOLO** – comédie française - 1h39mn de et avec Julie DELPY, Dany BOON, Vincent LACOSTE, Karin VIARD

- **mercredi 23 décembre à 14h**, séance gratuite de Noël : **LES CINQ LEGENDES** – Dessin animé américain – 1h37mn

- **mercredi 30 décembre à 16h** : **LE VOYAGE D'ARLO** – dessin animé américain – 1h40mn

Tarifs inchangés - Normal : 5,50 € - Réduit : 3,50 €

Marché de Noël

Organisé par le Comité des Fêtes, le Foyer Rural et la Municipalité.
Salle des Fêtes, **dimanche 6 décembre 2015,** de 10h à 18h.